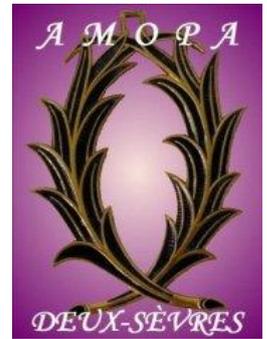


Compte-rendu de la réunion du bureau

Mercredi 28 juin 2017 à 17 h 30

Lycée Thomas Jean Main à Niort



Présents (11) : Michel Bonnaud, Guy Brangier, Catherine Dambrine, Bernard de Litardière, Jacques Garandeau, Jean Louis Lobstein, Véronique Meslet, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot, Denis Roussel, Jacques Seguin.

Excusés (4) : Michel Chaumet, Pascale Ferchaud, Jean Jourdan, Pascal Wierzbicki.

Absents (0) :

Georges Pintaud, secrétaire, ouvre la séance de travail.

Ordre du jour (envoyé avec la convocation)

- Compte-rendu de l'AG de Bordeaux par Catherine Dambrine
- Compte-rendu visite entreprise ENO du 18 mai
- Compte-rendu conférence sur Hubert Sauzeau au Musée d'Agesci du 15 juin
- Le site AMOPA 79
- Préparation AG de Thouars du 25 novembre
- Préparation bulletin n°29
- Points divers

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion du 22 mars 2017

Il est adopté à l'état à l'unanimité.

Compte-rendu de l'AG de Bordeaux par Catherine Dambrine

Un compte-rendu plus complet nous sera transmis ultérieurement émanant du national. Catherine Dambrine nous informe de l'élection de notre ami Camille Salètes au bureau national. Les élections ayant eu lieu un nouveau bureau a été constitué; des groupes de travail vont réfléchir à des thématiques précises.

Catherine Dambrine a proposé de travailler sur la thématique suivante: la communication (primordiale dans toute association)

La communication dans une association :

De nouveaux supports

Dans ce groupe de travail, il a été proposé d'acheter des « kakémonos » (*dans le vocabulaire contemporain du monde de la publicité, un kakémono est une affiche ou un panneau imprimé sur un support souple et plastifié et pouvant être déroulé, il est destiné à réaliser des expositions à l'infrastructure légère. Il comprend souvent une structure autoporteuse permettant au panneau de tenir debout.* Wikipédia)

Le coût de ce panneau dérouleur serait d'environ trois cents euros et deux kakémonos seraient nécessaires pour notre section départementale et pourraient être utilisés lors de nos AG, conférences, représentations, etc. ; comme le fait d'ailleurs, lors des cérémonies ou de représentations, l'O.N.M. (Ordre National du Mérite).

Une charte graphique très précise s'impose (calligraphie, couleurs) ; le national a travaillé sur la nouvelle charte graphique et le nouveau logo ; nous aurons toutes les informations prochainement afin

d'harmoniser tous nos supports de communication.

Par la suite, un fournisseur local sera à choisir. Sur le plan national, un hymne et un drapeau ont été réalisés.

Le bureau départemental estime que pour l'instant un drapeau n'est pas indispensable à notre section.

Journée nationale de l'ordre des Palmes Académiques :

La date du 17 mars est évoquée pour créer un événement, un temps fort national autour des Palmes Académiques.

Création et diffusion d'une newsletter :

Une nouvelle brochure de cent lignes environ pourrait être rédigée et remise lors de différentes manifestations. Celle-ci présenterait l'AMOPA, déclinée dans un premier temps en version nationale, elle pourrait l'être par la suite en version départementale.

Ce type de document pourrait, par exemple, être remis à la presse lors de notre présence à différentes manifestations.

Proposition a été faite également de créer un support avec des actualités générales diffusées sur le plan national et sur nos sections à l'étranger, ainsi qu'un espace libre qui serait proposé pour les sections départementales. La fréquence serait celle du bureau national et cette « newsletter/ lettre de diffusion » permettrait de garder le contact avec nos adhérents (incontestable élément de fidélisation).

Bien qu'un tiers de nos adhérents ne nous ait pas fourni d'adresses mail, le bureau donne son accord de principe.

Compte-rendu de la visite de l'entreprise ENO le 18 mai 2017

Cette visite composée d'une vingtaine de membres médaillés de l'ordre des Palmes Académiques et d'auditeurs de l'IHEDN 79 (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale), fut particulièrement instructive, l'entreprise ENO étant une très ancienne entreprise niortaise et l'une des rares entreprises industrielles sur le territoire niortais (leader mondial des appareils de cuisson pour bateaux de plaisance et surtout de la plancha)

La parole est donnée à Guy Brangier à l'initiative de la rencontre.

La visite fut assurée par les deux co-dirigeants ainsi que par Lorine Colas épouse de l'un d'entre eux et chargée de communication de l'entreprise.

L'entreprise ENO, heureuse d'accueillir l'AMOPA 79 souhaiterait créer une cellule pédagogique et ouvrir à nouveau ses portes aux élèves.

Un concours pourrait être proposé dans le cadre de l'AFDET ; plusieurs proviseurs seront contactés à la rentrée.

Plusieurs questions sont posées :

-De quelle façon notre bureau participerait-il à ce projet ?

-Quel serait notre rôle ? Inventer / Concevoir un projet ? Assurer son suivi ?

-Quel est l'intérêt d'ENO ? Que souhaite l'entreprise ?

Il est rappelé que le concours de l'AFDET est un concours national (*Il s'agit d'une co-organisation avec l'Amopa d'un concours commun pour valoriser les formations professionnelles du CAP à la licence professionnelle*).

Le concours Batissiel est cité en exemple, concours qui vise à « *développer l'intérêt des élèves de collège et de lycée pour le secteur de la construction par une approche du monde professionnel à travers les connaissances des ouvrages du bâtiment et des métiers associés à leur conception et leur réalisation. Ce concours apporte une contribution à l'éducation, à l'orientation, à la citoyenneté, pour accroître la culture générale des élèves, les sensibiliser au développement durable et à la démarche plus générale de la ville intelligente et connectée* »

« *Le concours Batissiel récompense le travail collectif d'une équipe d'élèves pour la production d'une réalisation (maquette physique ou virtuelle, production numérique...) permettant l'analyse d'un ouvrage du bâtiment, de génie civil ou de l'urbanisme* »

Concernant cette idée de concours et de récompense, le projet pourrait-il s'inscrire seulement à l'échelle départementale ?

Il est rappelé que l'entreprise ENO a obtenu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (E.P.V.) lequel est une « *marque de reconnaissance de l'état, mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence* »

Une étude de faisabilité est nécessaire.

Guy Brangier et Denis Roussel prendront contact avec Laurine Colas, chargée de communication afin de définir les attentes de l'entreprise et savoir comment envisager un concours (sans aller nécessairement vers l'AFDET tout de suite).

Dans un second temps une rencontre avec deux /trois proviseurs pourrait avoir lieu pour présenter ce projet.

La visite d'ENO était à l'initiative de l'IHEDN dont cinq membres de notre bureau font partie et il est regrettable que sur les 22 personnes présentes, peu d'adhérents hors bureau soient venus.

Projet concours expression orale : (à l'initiative de l'Amopa 85)

Les attentes de la section vendéenne sont à définir. Catherine Dambrine prendra l'attache de Daniel Tran et de la présidente de l'Amopa 85.

Compte-rendu conférence sur Hubert Sauzeau au musée d'Agesci du 15 juin 2017

La conférence de Guy Brangier fut une belle réussite pendant le temps de l'accrochage des œuvres du peintre.

Le lien entre l'AMOPA 79 et le musée d'Agesci existe enfin de façon concrète.

Plus de quarante fidèles adhérents étaient présents.

Guy Brangier nous fait part d'une très belle exposition au Moulin du Donjon sur le résultat des fouilles archéologiques au Moulin du Milieu, exposition qui va durer un an et demi.

Le site de notre section

Jean-Louis Lobstein nous fait part de ses avancées. En contactant l'hébergeur au Canada, la connexion fut rendue possible. Il manque encore un code client que Michel Bonnaud devrait retrouver dans les factures acquittées.

Le site à ce jour n'est plus d'actualité et Jean-Louis Lobstein va créer une page, le temps de la reconstruction « Site en maintenance »

Catherine Dambrine rédigera « Le mot de la présidente et travaillera, en lien avec le national à la rédaction de la « lettre de diffusion. »

Jean Louis Lobstein propose de garder l'existant puis au fur et à mesure de la reconstruction et de la mise en page de nouveaux textes, archiver ce qui n'a plus lieu d'être.

La page d'accueil doit avoir une fonctionnalité d'annonce (par exemple annonce de l'AG, d'une visite d'entreprise)

Il nous propose une reconstruction du site en trois parties :

-A- Présentation de la section, comment devient-on adhérent ? Comment obtenir une fiche d'adhésion ? Comment nous contacter ?

-B -L'Ordre des Palmes Académiques :

Qu'est-ce ? Pourquoi ? Un peu d'histoire.

Rappel fondamental : les règles d'attribution des Palmes Académiques

-C -Les actions éducatives et culturelles de notre section (incluant les actions citoyennes et mémorielles)

Présentation des conférences, des visites, de travaux photographiques (Bernard De litardière propose une galerie d'images), présentation d'écrivains amopaliens, extraits de leur publication, suite d'articles parus sur le bulletin...

Le site cette année sera plus ou moins en sommeil et le bureau remercie Jean Louis Lobstein pour le travail déjà effectué.

Préparation de l'AG de Thouars du 25 novembre 2017

-Philippe Vitry, proviseur, a donné son accord.

-La convention reste à signer

-Quelques points sont à revoir (café d'accueil, lieu de l'AG mise à disposition, lieu pour l'apéritif, pour la première réunion de bureau post-AG, etc.)

-Repas : Jacques Seguin propose l'Hôtellerie St Jean (25, route de Parthenay 79100 Thouars) et se charge d'aller négocier les tarifs pour un groupe de 40/50 personnes, le prix demandé chaque année à chaque adhérent étant de 30 euros.

L'hôtellerie St Jean est une table réputée à 12 minutes à pied du château des ducs de la Trémoille et à 15 minutes de marche du Centre Régional Résistance et Liberté où nous nous rendrons après le déjeuner.

Point sur le bulletin N°29

Avant l'examen des articles rédigés, Catherine Dambrine, présidente précise que les membres du bureau doivent être présents lors des assemblées générales, il sera noté sur les courriers d'invitation (présence FORTEMENT souhaitée)

-Le bulletin 29 comporte 48 pages.

Les différentes pages et articles sont abordés et actés.

Articles en attente :

-1 page sur Guy Brangier	Michel Chaumet
-1 page sur Dominique Tantin	Michel Chaumet
-4 pages Les acteurs de la résistance à Thouars	Michel Chaumet
-2 pages Le passé cheminot thouarsais	Jacques Seguin
-2 pages l'Entreprise Asselin	Catherine Dambrine
-2 pages La cité scolaire Jean Moulin	Philippe Vitry

Ces articles devront être envoyés au plus tard à Georges Pintaud début août.

Catherine Dambrine n'ayant pas eu d'article sur le jeune arbitre niortais parti à Shanghai, Jacques Seguin propose un article sur les arbitres de la section football du lycée de la Venise Verte à Niort qui ont reçu le prix de l'ONM et de l'éducation nationale pour leur action citoyenne (une page incluant une photo).

Concernant le passé cheminot Thouarsais, Jacques Seguin contactera Geneviève Pichot (fille de Gérard Pichot) et Jean-Luc Drapeau.

Dès réception des articles Georges Pintaud nous les enverra par mail pour prise de connaissance, relecture et éventuelles remarques.

Points divers

-L'AG 2018 pourrait avoir lieu à l'école élémentaire d'Echiré et celle de 2019 à l'Université.

-A réfléchir la future carte de vœux de notre bureau (eh oui, déjà !) ainsi que l'affranchissement de l'envoi des bulletins (envoi en publipostage plus intéressant dans un lycée que par la poste)

La séance de travail se termine à 20H00 après un moment convivial.

Date de la prochaine réunion : Mercredi 13 septembre 2017 à 17H30 (lieu à confirmer)

Lieu du siège social et de nos réunions pour l'année 2017-2018 : soit le lycée Thomas Jean main ou le collège Fontanes à Niort.
(À confirmer ultérieurement)

Bonnes vacances à tous !

Le secrétaire

Georges Pintaud

La secrétaire de séance

Véronique Meslet